

L'Ecole Nationale d'Architecture de Montpellier a mis l'enseignement de la ville et de la construction durable au cœur de son programme pédagogique.

La ville durable est constituée de quartiers denses dont les citoyens partagent l'espace public et les habitants cultivent l'art de vivre ensemble.

La ville durable entretient et réutilise son patrimoine bâti et son espace public.

La ville durable est économe des ressources et se met à l'abri des catastrophes naturelles.

La ville durable s'adapte à l'ère des énergies post-fossiles.

Chacun des départements thématiques de l'école est investi dans ses problématiques.

A ce titre, le choix du quartier du Près d'Arènes comme support des projets de fin d'étude de la session 2008 n'est pas fortuit.

Ce secteur est, aujourd'hui stratégique pour la constitution de l'ossature urbaine de la ville de Montpellier et a vocation à être, dans la décennie à venir, le support d'une vaste entreprise de renouvellement urbain.

Chacun des projets des étudiants devra donc trouver sa place sur ce territoire.

Compte tenu de son périmètre, plusieurs types de programme (logements, équipements) peuvent être envisagés, tant en terme de construction de nouveaux édifices neufs que de réhabilitation de bâtiments existants.

Le PFE est un projet architectural et urbain sur un territoire d'application dont la surface n'excède pas 2 ha. La surface hors œuvre nette des projets à envisager doit être cohérente avec l'objectif de la constitution d'un quartier de centre-ville.

Un plan de repérage indique quelques secteurs stratégiques qui doivent être traités en priorité.

Cela étant le programme traité devra avoir fait l'objet d'une validation préalable par le directeur d'étude.

Le cadre de présentation est fixé à 4 panneaux de format A1 l'échelle des documents graphiques est la suivante :

- plan de masse au 1/500
- plans-coupes et façades du 1/200
- les détails au 1/50
- le mémoire explicatif du projet est fourni en 4 exemplaires, 3 semaines avant la soutenance